

● (1130)

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Monsieur l'Orateur, je m'excuse d'avoir été absent lorsque le député s'est levé pour la première fois. Cette question du sébaste a d'abord été rendue publique en 1973 lors d'une réunion à St-Jean, Terre-Neuve, ce qui a donné lieu à des articles dramatiques dans les journaux. A ce moment là, on avait laissé entendre que les réserves seraient épuisées en 1975. Une meilleure gestion, avec l'aide de l'industrie, nous a permis de faire durer les réserves jusqu'à 1976. Toutefois, nous comptons maintenant sur le frai et personne, dans l'industrie, ne souhaite que nous détruisions cette partie des réserves. Les contingents ont été annoncés très clairement en décembre dernier.

A la demande de l'industrie, on a attendu le dépôt d'un rapport scientifique jusqu'au 11 février. Il était tellement pessimiste qu'il a fallu prendre des mesures. L'industrie savait que les prises seraient sérieusement limitées cette année. Les gros chalutiers qui pêchaient dans le golfe ont largement dépassé leur pourcentage de contingent par rapport à l'année précédente. Sans notre intervention pour mettre fin à la pêche au sébaste, il ne resterait plus rien pour les bateaux basés dans le golfe. Ces derniers étant incapables de sortir du golfe il ne leur resterait plus rien lorsque le moment de pêcher sera venu pour eux, en mai.

M. Marshall: Comme l'a dit le ministre, il était connu de tous que ces prises de poissons décroissaient de façon inquiétante. Le fait est qu'en 1973 la prise s'élevait à 163,000 tonnes métriques et qu'en 1974 elle plongeait à 63,000 tonnes métriques. Le ministre voudrait-il expliquer pourquoi des mesures n'ont pas été prises à ce moment-là, mesures qui auraient été moins draconiennes, et voudrait-il aussi expliquer pourquoi, aux assemblées de la CIPAN, le Canada a accepté un quota de 90,000 tonnes métriques, dont 60,000 sont allées aux Russes? Cela est-il raisonnable pour les pêcheurs canadiens et l'avenir de notre industrie de la pêche?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, j'espère que vous ferez preuve de patience à mon endroit car mon explication ne sera peut-être pas aussi brève que je le souhaiterais. Les renseignements de 1973 étaient fondés sur la génération de poissons datant de 1956-1958; ces poissons étaient alors adultes et devaient être pris, sinon ils seraient morts de vieillesse.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Voilà ce que fait le gouvernement libéral.

Une voix: L'âge d'or.

M. l'Orateur: De peur que l'explication ne meure elle aussi de vieillesse...

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: ... je me demande si cette série de questions ne pourraient pas être posées au ministre quand le comité permanent étudiera le budget. Je crois que des explications ont leurs raisons d'être et je ne tiens pas à m'y opposer, mais si nous voulons étudier la question à fond on pourrait le faire à ce moment-là à moins qu'on donne maintenant une brève explication.

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Ces poissons devaient disputer leur nourriture à d'autres poissons et tout le monde reconnaissait qu'il fallait prendre cette

Questions orales

mesure avant que le stock de frai ne commence à diminuer. Nous sommes arrivés à ce palier et c'est pourquoi nous avons dû appliquer des mesures de conservation. Ce quota est établi pour le golfe du Saint-Laurent et c'est un territoire de pêche strictement administré par le Canada. Les flottes étrangères ne pêchent pas le saumon dans le golfe et ce quota n'est pas directement relié à celui de la CIPAN.

M. Marshall: Quoi qu'en dise le ministre, l'industrie de la pêche à Terre-Neuve est en voie de disparaître et cela veut dire la perte de centaines d'emploi pour les pêcheurs. Le ministre a-t-il tenu compte des conséquences que cela aurait pour l'économie terre-neuvienne et a-t-il consulté son collègue de l'expansion économique régionale pour prévoir des mesures quelconques ou envisage-t-il lui-même de verser une indemnité aux pêcheurs?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Je dois faire remarquer que même si la pêche au saumon est fermée, les pêcheurs peuvent très bien pêcher d'autres espèces, comme la morue, dans le golfe. L'industrie savait d'avance que les quotas seraient diminués et elle est certainement en mesure de s'y adapter comme l'ont fait les pêcheurs de Nouvelle-Écosse pendant les trois mois de fermeture de la pêche à l'aiglefin au moment du frai. Nous avons un programme d'aide pour les pêcheries, y compris certaines mesures qui seront annoncées d'ici quelques jours. Pour le moment, l'industrie a eu sa part de sébaste et elle doit simplement s'arranger pour que d'autres puissent avoir la leur.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES ENVISAGÉES POUR RÉSORBER LE CHÔMAGE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Étant donné que Statistique Canada a révélé que l'an dernier, l'économie canadienne a enregistré le plus faible taux de croissance depuis 1954, avec une augmentation du PNB réel de seulement 0.2 p. 100, et comme le taux moyen de chômage pendant toute l'année 1975 a été supérieur à 7 p. 100, le ministre peut-il nous dire quelles mesures le gouvernement envisage de prendre éventuellement pour enrayer le chômage inévitablement plus élevé que nous connaissons en 1976?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises à la Chambre, nous envisageons de présenter un exposé budgétaire au printemps. A mon sens, ce genre de déclaration de portée générale s'inscrit mieux dans le contexte du budget.

M. Orlikow: Étant donné que les autorités provinciales et municipales suivent l'exemple du gouvernement fédéral en instaurant des programmes de restriction qui se concrétisent par la mise à pied de centaines de milliers de personnes employées par les municipalités, les hôpitaux et les gouvernements provinciaux, témoin ce qui se passe actuellement dans la propre ville du ministre, Toronto, celui-ci peut-il dire à la Chambre ce qu'il envisage de faire en 1976 pour résoudre les problèmes de ces gouvernements ou de ces centaines de milliers de gens qui seront mis à pied?